

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 90 (1972)
Heft: 22

Artikel: GEP: Gesellschaft Ehemaliger Studierender der Eidg. Technischen Hochschule: 59. Generalversammlung vom 7. bis 10. Juni 1972 in Luxemburg
Autor: Flesch, Colette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-85213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GEP

Gesellschaft Ehemaliger Studierender der Eidg. Technischen Hochschule 59. Generalversammlung vom 7. bis 10. Juni 1972 in Luxemburg

L'intention manifestée par l'Association des anciens étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich d'organiser son Assemblée générale à Luxembourg, fournit l'occasion de souligner l'apport scientifique et technique de l'Institut zurichois à la vie luxembourgeoise.

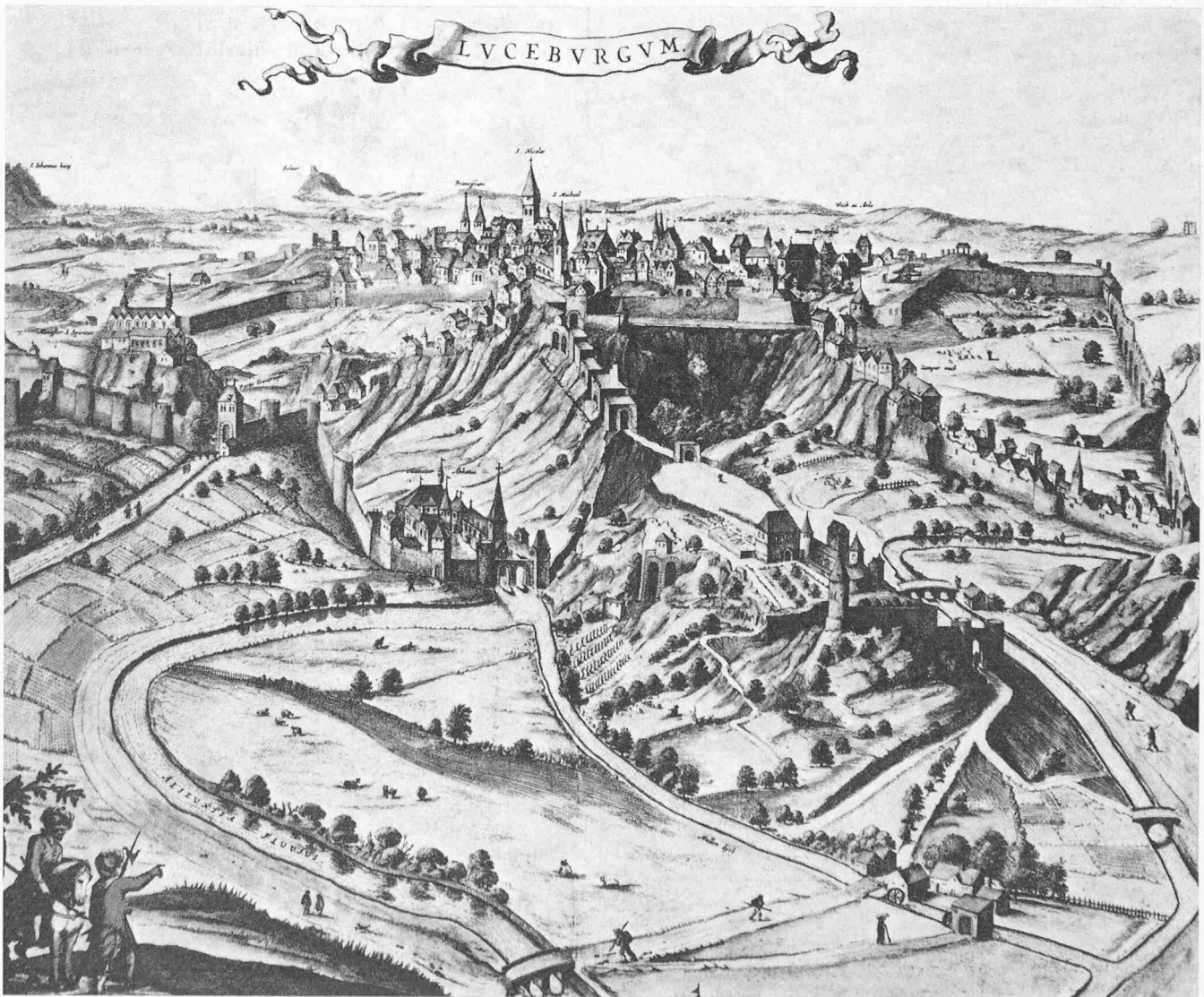
Les ingénieurs, sortis de l'Ecole polytechnique fédérale, occupent des postes de responsabilité aussi bien dans les administrations techniques du secteur public que dans les usines et ateliers de l'industrie du Grand-Duché. Ils y apportent l'esprit de précision et le goût du travail bien fait, qui caractérisent le génie intellectuel helvétique. Il serait intéressant de suivre de plus près les traces et les signes de ce rayonnement dans les conceptions, l'organisation et la technologie appliquées dans notre pays.

Les apports des universités et des hautes écoles que les étudiants luxembourgeois sont appelés à fréquenter à l'étranger, sont des composants de la position culturelle spéciale du Luxembourg, qui se distingue par l'ouverture à tout ce qui se fait de bien et de solide dans les écoles européennes.

Je souhaite que le prochain Congrès souligne à la fois la dette de gratitude envers l'Ecole fédérale, et qu'à leur tour, les anciens étudiants de cette même Ecole retrouvent à Luxembourg le climat d'ouverture intellectuelle et de bonne volonté internationale auquel nous prépare notre position géographique et culturelle.

Pierre Werner

Ministre d'Etat, Président du Gouvernement



C'est la deuxième fois en vingt ans que la ville de Luxembourg a le privilège d'héberger en ses murs une assemblée générale de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich.

Il m'est particulièrement agréable d'adresser en ces quelques lignes et par le truchement du présent numéro de la «Revue Polytechnique Suisse» mes souhaits de bienvenue aux anciens élèves d'une des plus prestigieuses écoles de la Confédération Helvétique, de remercier les responsables de l'Association d'avoir choisi notre cité comme lieu de rencontre, de féliciter le groupe luxembourgeois du magnifique travail d'organisation qu'il a fourni afin de recevoir dignement nos hôtes et amis venus d'Allemagne, de Belgique, de France, des Pays-Bas et de Suisse.

Cette «Revue Polytechnique Suisse» qui permet de garder le contact entre les membres de votre Association ne sert pas seulement l'amitié et la solidarité entre les anciens de Polytechnique, mais elle est aussi et surtout au service de la science. Elle vous permet en effet d'échanger et de confronter au fil des années les connaissances que vous avez acquises et les expériences que vous avez faites, chacun dans la discipline qui lui est propre. Cette revue est aussi l'organe par lequel il vous est loisible, je ne dirais pas de contester, mais d'exposer les problèmes inhérents à vos professions et d'unir vos efforts pour les résoudre.

Mais par delà l'amitié qui chaque année vous réunit, par delà l'importance que ces congrès peuvent comporter au niveau des sciences et des techniques de pointe que vous représentez et que l'on vous a enseignées à la même grande école, ingénieurs et architectes qui créez le cadre dans lequel l'homme vit aujourd'hui, qui projetez celui dans lequel il est appelé à vivre demain, il vous incombe la redoutable mais exaltante mission, en tant que groupe et en tant qu'individus de mettre le prestige de votre savoir et la somme de vos expériences au service de la lutte contre la pollution physique et la dégradation morale; d'enrayer dans vos professions respectives la menace de l'avalissement et de la laideur; d'empêcher par les moyens qui vous sont propres les crimes contre l'esprit, la beauté et la nature, crimes que chaque jour l'on commet au nom d'un faux progrès, au nom de ce qui est fonctionnel et de ce qui paraît utile. Il vous appartient dans le présent de conserver à l'homme les dimensions qui lui sont propres et de lui préparer un avenir à la mesure de ses espoirs.

C'est dans cet ordre d'idées que je souhaite à votre congrès tout le succès que vous êtes en droit d'en espérer et que je forme des vœux pour que vous gardiez de votre séjour dans notre vieille cité un radieux souvenir.

Collette Flesch

Bourgmestre de la Ville de Luxembourg